



!fage

Fondation pour la formation des adultes
19, place des Augustins | 1205 Genève
T +41 (0)22 807 30 00 | F +41 (0)22 807 30 99
www.ifage.ch

!fage

La formation professionnelle
et continue à Genève



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
exercice

2016

SOMMAIRE

ORGANES	2
AVANT - PROPOS	3
Anne EMERY-TORRACINTA <i>Conseillère d'État chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)</i>	
MESSAGE	4
Nicolas AUNE <i>Président du Conseil de Fondation</i>	
EDITORIAL	5
Jérémy ANNEN <i>Directeur général</i>	
ZOOM	6
L'ifage obtient la reconnaissance cantonale pour le diplôme d'aide-comptable	
INDICATEURS DE GESTION	8
INDICATEURS CLÉS DE L'IFAGE	10
ACTIVITÉS & FAITS MARQUANTS	11
QUALITÉ ET FORMATION	16
BILAN SOCIAL	17
ENVIRONNEMENT	19
CHIFFRES	20
Bilan au 31 décembre 2016	20
Compte d'exploitation	21
Tableau de flux de trésorerie	22
Tableau des capitaux propres	23
Extrait de l'annexe aux comptes	24
Rapport de l'organe de révision	25
Rapport d'évaluation 2016	26
REMERCIEMENTS	28

ORGANES

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Nicolas AUNE* Délégué UAPG

Vice-présidence

Joël MUGNY* Délégué CGAS

Membres

Charles BEER

Manuela CHITTARO Déléguée CGAS

Carole DECOSTERD

Catherine EQUÉY BALZLI Déléguée État de Genève

Stéphane JACQUEMET* Délégué État de Genève

Vincent MONICO*

Didier RABOUD*

Frank SOBCZAK Délégué UAPG

** Membres du Bureau du Conseil*

COMITÉ DE DIRECTION

Jérémy ANNEN Directeur général

Caroline HUGON Adjointe de direction

Secteurs de formation

Paul GISIMUNDO Industrie & Bâtiment

Stéphanie JOERG Commerce & Management

Hélène PICCO-BERLOT Langues

Gyl VIGNERON Informatique & Création visuelle

Services de support

Annick BOESIGER Marketing & Communication

Catherine BOUBAKAR Innovation & Projets

Jacques DEMAUREX Formation & Qualité

Manuel MONTANDON Finances

Chantal PERROT-BARTH Ressources humaines

Gyl VIGNERON Opérations

AVANT - PROPOS

© Etat de Genève, photo Magali Girardin



Anne EMERY-TORRACINTA

Conseillère d'Etat chargée
du département de l'instruction publique,
de la culture et du sport (DIP)

Le 1er janvier 2017 est entrée en vigueur la Loi fédérale sur la formation continue (LFCo). A travers cette nouvelle loi, la Confédération réaffirme que la formation continue des adultes constitue une des armes qui va permettre de lutter efficacement contre le problème de la pénurie de personnel qualifié mais aussi contre l'exclusion sociale et le chômage.

Le canton de Genève a anticipé ces enjeux en créant, dès 2001, une loi cantonale sur la formation continue des adultes. Les efforts entrepris par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport et plus particulièrement par l'OFPC ont permis de faciliter l'accès de nombreux salariés et demandeurs d'emploi à une offre de formation qualifiante et permis la délivrance de plus de 5'000 CFC ou AFP. Depuis 2010, la croissance de la demande s'est encore accélérée et le nombre de personnes accueillies à la Cité des métiers puis par Qualifications+ a triplé. Face à cette situation, le Conseil d'Etat a validé en mars 2016 ma proposition de créer une Task force interdépartementale destinée à trouver les ressources humaines et financières nécessaires au bon fonctionnement du dispositif. Dans le cadre du budget 2017, j'ai également obtenu des moyens supplémentaires qui vont permettre de traiter les demandes des candidats dans des délais raisonnables et faciliter la mise en place et le financement des formations proposées par les organismes.

Dans ce contexte, l'ifage reste l'interlocuteur privilégié du DIP. Cette confiance a été récemment réaffirmée par la signature du nouveau contrat de prestation 2016-2019 et je m'en réjouis.

Depuis maintenant près de 20 ans, l'institut délivre les compétences et les connaissances complexes indispensables à l'exercice d'un ensemble de professions en constante évolution.

La publication de son rapport annuel d'activité illustre parfaitement l'importance qu'elle joue dans le domaine de la formation des salariés et des demandeurs d'emploi de notre canton. Ce sont ainsi près de 11'000 candidats qui ont fréquenté une des 2'000 formations organisées en 2016. Avec un taux de réussite de 89% et un indice de satisfaction de 84%, l'ifage démontre une nouvelle fois que les deux certifications ISO 9001 et eduQua obtenues en 2012 attestent du haut niveau de qualité de ses formations et également de la rigueur de son suivi administratif et financier. Grâce au partenariat développé avec les milieux professionnels et l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, l'ifage a poursuivi ses efforts pour diversifier son offre de formation avec notamment la mise en place d'un diplôme cantonal d'aide-comptable et d'une formation qualifiante d'AFP de praticien en mécanique. Concernant le dispositif du chèque annuel de formation, elle a confirmé sa place de n°1 puisqu'elle a réalisé, à elle seule, plus de 50% des chèques délivrés en 2016.

L'ifage reste un acteur cantonal essentiel dans le développement de la formation continue des adultes et j'adresse mes plus vifs remerciements à sa direction et à ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi que mes félicitations à l'ensemble de ses étudiantes et étudiants.

MESSAGE



Nicolas AUNE
Président
du Conseil de Fondation

Lifage est un pôle de compétences et d'expertises exceptionnel au service de la formation continue des adultes.

Lifage est un pôle de compétences et d'expertises exceptionnel au service de la formation continue des adultes. Cette concentration de compétences est notamment à souligner pour la richesse et la diversité des domaines de formation qu'elle propose mais aussi pour l'importance des cursus officiellement certifiés et donc reconnus par les milieux professionnels.

Lifage est avant tout constituée de formatrices et de formateurs de haut niveau, en lien permanent avec le monde professionnel, la plupart étant déjà reconnus en tant qu'experts par leurs pairs. Faire rejaillir un savoir-faire et un savoir-être grâce au partage d'expériences concrètes, vécues et directement issues d'une expérience professionnelle permet la prise en compte en temps réel de l'évolution et d'identifier les nouveaux besoins en bonne adéquation avec le marché de l'emploi. Plus qu'une formation continue, c'est aussi un partage d'enthousiasme et d'échanges humains qui sont ainsi favorisés dans un esprit collaboratif très précieux.

Lifage est un moyen particulièrement adapté pour renforcer une approche ouverte et positive, favoriser la perception d'opportunités, là où parfois les menaces et les craintes peuvent susciter le doute, l'isolement ou le repli.

Pour assurer ce défi au quotidien, il faut reconnaître et saluer l'engagement des collaboratrices et des collaborateurs, tant formateurs qu'encadrants administratifs ou logistiques, femmes et hommes, qui s'investissent dans cette noble mission dédiée à la formation et à l'épanouissement personnel. Je tiens donc à les en remercier très sincèrement.

En 2016, le Conseil de Fondation de Lifage a poursuivi ses investissements dans l'amélioration des infrastructures en dotant Lifage de lieux d'accueil et d'enseignement rénovés, créant ainsi des espaces favorisant la convivialité et les échanges. Le Conseil tient aussi à investir dans l'enrichissement des relations humaines en renforçant son approche de manière régulière avec toute l'équipe de Lifage, notamment au travers de projets interactifs et concrets avec ses représentants.

Dans une logique de partenariat social, la stratégie de Lifage se dessine donc au sein d'un réseau de compétences aussi précieuses que complémentaires pour remplir sa mission première : offrir un programme de formation continue certifiée et reconnue, constamment remise à jour en fonction des opportunités et des attentes des milieux professionnels et académiques et, de fait, assurer la mobilité professionnelle des adultes. Mais surtout faire en sorte que Lifage permette de rassurer et renforcer la confiance en soi, grâce au transfert de savoirs et d'expériences, dans un esprit collaboratif, gage d'ouverture au monde et aux autres.

L'année 2017 aura assurément son lot de nouveaux défis et c'est une chance ! L'inverse serait particulièrement inquiétant. Je suis donc persuadé que la mission de Lifage permettra de vous accompagner pour en identifier les nouvelles opportunités.

2016, UNE ANNÉE DIFFICILE...

Augmentation du terrorisme, montée du populisme, vague migratoire intense, guerre en Syrie, 2016 a été jalonnée de soubresauts humains, politiques et financiers au niveau mondial, et l'ifage n'a pas été épargnée par les conséquences de cette conjoncture morose.

Un volume d'affaires en diminution par rapport aux prévisions et la comptabilisation non prévue de charges sur exercices antérieurs a impacté notre résultat, qui totalise au 31.12.2016 une perte de 1.090 millions.

L'arrêt de certaines prestations pour l'Office Cantonal de l'Emploi n'a été compensé que partiellement par de nouveaux mandats et la rigueur budgétaire de l'État a eu pour conséquence la diminution de sa contribution annuelle.

L'offre de formation a néanmoins rencontré ses publics, puisque le chiffre d'affaires réalisé est en ligne avec celui de 2015, avec en point de mire une augmentation de l'exigence qualitative de nos clients et une pression accrue sur les prix, nous incitant à rechercher des solutions pour maintenir la rentabilité de nos filières.

Cette expérience nous montre que l'équilibre économique est malheureusement fragile et que tout peut basculer très vite. Plus que jamais, nous devons rester attentifs à la réalité qui nous entoure et agiles dans les décisions que nous prenons, dans le but maintenir les activités de l'ifage et réaliser notre mission de service public.

... 2017, L'ANNÉE DE TOUS LES POSSIBLES !

Depuis le 1er janvier, est entrée en vigueur la Loi fédérale sur la formation continue (LFCo), qui va modifier le paysage de la formation en Suisse, notamment du point de vue de la qualité et la transparence des offres présentées sur le marché et la validation des acquis de l'expérience en vue d'une certification professionnelle.

Dans une économie où la pénurie de personnel spécialisé va s'amplifier ces prochaines années, la pertinence de notre offre de formation sera essentielle pour le développement des entreprises de notre région.

Les compétences de demain seront les fruits des investissements d'aujourd'hui, la formation telle que nous la concevons à l'ifage, en étroite collaboration avec les acteurs du marché du travail, a ainsi de belles perspectives d'avenir.

Institution responsable, l'ifage entend également être un acteur dynamique de croissance sociale, économique et culturelle pour Genève et sa région. Alors que les frontières classiques sont largement remises en question, l'ifage souhaite décloisonner ses formations, ses pratiques pédagogiques, son organisation afin de permettre l'échange et l'innovation.

L'ifage est reconnue pour la qualité de ses formations et leur adéquation aux besoins professionnels. Pour continuer à se démarquer, la qualité, l'initiative, l'innovation et la flexibilité sont les leviers de son développement. L'intégration, la diversification et la pertinence de ses formations sont parmi les défis qu'elle entend relever pour répondre aux nouveaux besoins sociétaux.

ÉDITORIAL



Jérémy ANNEN
Directeur général

« Venez mes amis, il n'est pas trop tard pour chercher un monde nouveau. »

James Joyce

L'ensemble des acteurs de l'ifage poursuivent leurs actions afin de favoriser la réussite des étudiants. Ceci inclut l'orientation des étudiants, leur suivi individuel ainsi que l'encouragement à mener à terme et à réussir leur formation.

L'HEURE DES AU REVOIRS

Après 6 années passionnantes à la direction générale de l'ifage, je quitterai mes fonctions au 30 juin 2017. Je souhaite féliciter les 10'000 étudiants qui se forment chaque année à l'ifage, faisant preuve d'une volonté de fer pour se perfectionner tout en assumant une activité professionnelle, une recherche d'emploi et, bien souvent, une charge de famille.

Je tiens également à remercier l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives, dont l'investissement permet à l'ifage de conserver son leadership sur le marché et se positionner comme un acteur majeur des politiques publiques d'emploi et de formation du canton.

Le futur de l'ifage doit s'essayer, se chercher, s'inventer, entre mission de service public et collaboration étroite avec les entreprises, passer outre les inerties et les résistances, pour réussir, avec l'enthousiasme de tous, à relever les nombreux défis qui l'attendent.

ZOOM

L'IFAGE OBTIENT LA RECONNAISSANCE CANTONALE POUR LE DIPLÔME D'AIDE-COMPTABLE

La formation d'aide-comptable, offerte par l'ifage et placée sous la supervision de notre responsable pédagogique Didier Stauffer-Paulos, a été reconnue le 25 avril 2016 par le DIP du Canton de Genève.

Nous sommes fiers et heureux de cette reconnaissance de l'État genevois qui conforte l'ifage dans sa position de leader en matière de développement des compétences professionnelles et de générateur d'employabilité.

Le métier d'aide-comptable est le premier niveau de responsabilité dans les activités comptables. Au terme de sa formation, le participant sera capable de tenir la comptabilité courante d'une entreprise, de l'ouverture des comptes jusqu'à la



30	549,630,000	30	583,430
15	274,815,000		
30	815,073,273	30	1,213,553
30	549,630,000	30	928,095
1	384,741,000	30	549,630
	1,076,839,575	30	1,319,322
	677,850,662	30	669,160
	591,625,959		565,247
	395,673,412		1,395,673
	549,630,000	30	639,292

préparation des documents de clôture.

Cette formation, qui a été revue dans le but d'obtenir l'approbation cantonale, est maintenant basée sur une approche par compétences. Cette orientation pédagogique garantit au participant d'être parfaitement à l'aise dans sa pratique, au sein des différentes fonctions comptables que requiert une PME. De fait, l'organisation des cours comprend, entre autres, un atelier pratique de mise en situations à travers l'exécution de tâches et d'expériences vécues tirées de la vie professionnelle.

L'évaluation de satisfaction des participants au cours d'aide-comptable est plus que réjouissante. En effet, les différents cours ont été globalement plébiscités à 89,7% par nos étudiants.

A noter également que le taux de réussite aux examens écrits est supérieur pour ceux ayant suivi avec succès les cours de la formation. Celui-ci se fixe en moyenne à 90.5% sur les trois sessions proposées en 2016 contre 63.4% pour les personnes se présentant spontanément aux examens. Le taux de réussite aux examens de comptabilité informatique se situe, quant à lui, en moyenne à 95%. Ces résultats de très bon augure prouvent que les séances d'orientation, l'entretien préalable individuel avant l'inscription ainsi que toute la formation elle-même sont en parfaite adéquation pour l'obtention du diplôme. La qualité du travail des formateurs, l'évolution des supports di-

dactiques et le soin apporté à l'accompagnement par le biais d'évaluations intermédiaires à chaque étape du parcours de formation font partie des avantages dont bénéficient nos apprenants pour réussir.

Formation de comptable

Dans cette même lignée, le cursus menant au diplôme de comptable a été également repensé en termes de compétences et restructuré. La formation se compose maintenant de cinq cours basés sur les aptitudes attendues d'un comptable. Parmi les nouveautés, on relève, entre autres, une introduction à la comptabilité analytique et un cours de fiscalité.

A l'issue de cette formation, le participant sera en mesure de :

- Traiter les aspects comptables liés aux sociétés de capitaux.
- Traiter les cas particuliers dans la comptabilité d'une PME.
- Traiter les spécificités comptables liées aux salaires et procéder à leur bouclage.
- Procéder au bouclage de la TVA.
- Évaluer les postes du bilan et procéder aux opérations de clôture spécifiques.
- Vérifier, finaliser et clôturer une comptabilité.
- Retraiter la comptabilité générale en données analytiques.
- Analyser, commenter et présenter la situation financière d'une entreprise.
- Remplir la déclaration fiscale d'une société de capitaux et d'une raison individuelle.

Toutes ces adaptations et ces développements nous permettent de proposer aujourd'hui une gamme complète, uniformisée et en adéquation avec les besoins du marché. La filière comptabilité de l'ifage est à même d'offrir tout le cursus professionnel dans ce domaine, depuis un début de carrière comme aide-comptable jusqu'au Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, ainsi qu'au Diplôme d'Expert en finance et controlling.



TÉMOIGNAGES

Formation d'aide-comptable, l'avis de nos anciennes étudiantes :

Mme Virginie Rey

Diplômée le 28 septembre 2016



Dans quel but avez-vous choisi cette formation ?

J'ai choisi cette formation, car après 4 ans d'école de commerce et quelques années en tant que répittrice de gestion, j'ai eu envie de me perfectionner dans le domaine de la comptabilité.

La formation d'aide-comptable était pour moi une première étape importante afin de trouver un emploi dans le domaine et ainsi m'ouvrir les portes d'une évolution au sein d'une fiduciaire.

Un diplôme spécifique tel que celui-ci est également un atout auprès d'un employeur.

Qu'est-ce qui vous a plu spécifiquement dans cette formation ?

La possibilité de suivre des cours donnés par des professionnels de la branche. Cela m'a en effet permis de voir un aspect plus professionnel de la comptabilité et peut-être un peu moins scolaire.

De plus, le test d'orientation m'a permis de faire la formation accélérée grâce à l'évaluation de mes acquis. Celle-ci, qui se déroulait l'été en cours intensifs, est un avantage quand l'élève a déjà fait une formation au préalable. Elle permet de renforcer les acquis de manière rapide et d'apprendre un nouveau contenu.

En outre, pour moi, le fait d'obtenir un diplôme cantonal à la fin de la formation rend celle-ci plus officielle auprès d'un employeur.

Quel a été votre développement professionnel suite à cette formation ?

J'ai rapidement trouvé un emploi en bureau fiduciaire après l'obtention de mon diplôme. Celui-ci a été la clé qui m'a ouvert les portes du poste d'aide-comptable que j'occupe actuellement. J'ai également pris confiance en moi lors des cours de répétition que je donne à des étudiants.

Mme Maeva Villat

Diplômée le 11 mai 2016

Dans quel but avez-vous choisi cette formation ?

Dans le but de parfaire mes connaissances dans la comptabilité et mieux comprendre l'environnement dans lequel j'évoluais. Je souhaitais également valoriser mes connaissances.

Qu'est-ce qui vous a plu spécifiquement dans cette formation ?

Elle me permettait de pouvoir suivre des cours de comptabilité de manière flexible - soit à distance, tout en ayant un support virtuel. J'ai ainsi pu continuer à exercer mes différentes activités en suivant les cours.



© Carmelo Azarelli «Studio Regard»

Quel a été votre développement professionnel suite à cette formation ?

Grâce à la flexibilité de l'entreprise dans laquelle j'évolue, j'ai pu tout de suite mettre en pratique ce que j'apprenais en cours. Le suivi des formateurs à l'ifage m'a en effet permis d'atteindre les buts que je m'étais fixés. J'ai pu accéder à un poste plus spécifique et évoluer pleinement dans le monde des chiffres.

INDICATEURS DE GESTION

NOS COURS

En 2016, nous avons à nouveau ouvert plus de 2'000 cours (2'095, un résultat stable par rapport à 2015). Le nombre annuel total de nos étudiants est remonté au-dessus des 10'000 (10'475) et ces derniers se sont inscrits, en moyenne, à près de deux cours sur l'année (20'084 inscriptions).

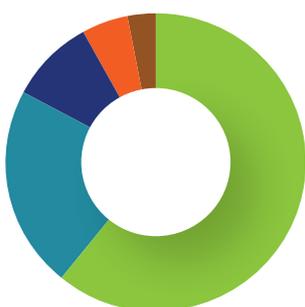
NOS ÉTUDIANTS

Nous avons accueilli 6'050 femmes (58%) et 4'425 hommes (42%) en 2016, ce qui confirme une stabilité dans une fourchette de 2% par rapport à 2015 (60% et 40% respectivement) et 2014 (59% et 41%). Voici le détail de la proportion d'étudiantes inscrites dans nos différents secteurs de formation :



Langues :	7'737 femmes	(63%; 65% en 2015)
Commerce & Management :	2'836 femmes	(63%; 67% en 2015)
Informatique & Bureautique :	903 femmes	(53%; 55% en 2015)
Création visuelle :	349 femmes	(62%; 65% en 2015)
Industrie & Bâtiment :	214 femmes	(19%; idem en 2015)

Globalement, nos étudiants se sont répartis dans les secteurs de formation de la manière suivante :



Langues :	12'202 inscriptions	(61%; 63% en 2015)
Commerce & Management :	4'508 inscriptions	(22%; 20% en 2015)
Informatique & Bureautique :	1'711 inscriptions	(9%; 8% en 2015)
Création visuelle :	1'103 inscriptions	(5%; idem en 2015)
Industrie & Bâtiment :	560 inscriptions	(3%; idem en 2015)

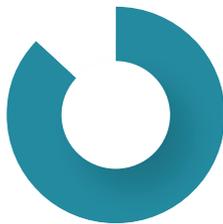
LE CHÈQUE ANNUEL DE FORMATION (CAF)

Pour mémoire, le Chèque annuel de formation (CAF) constitue une mesure phare de la Loi genevoise sur la formation des adultes du 18 mai 2000. Il s'agit d'un chèque de maximum 750 francs par an, pouvant être demandé trois années consécutives et visant à financer des cours ou des formations utiles sur le plan professionnel, d'une durée minimale de 40 heures.

De par son volume d'activité, l'ifage accueille toujours une proportion importante de bénéficiaires. En effet, en 2016, l'institution a accueilli 2'768 bénéficiaires, un effectif stable par rapport à 2015 (2'749), dont 42% de femmes (1'151) et 58% d'hommes (1'617).

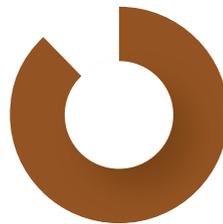
INDICATEURS DE GESTION

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



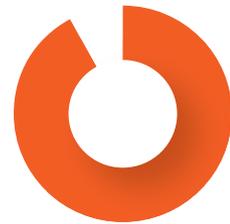
87%

Commerce & Management



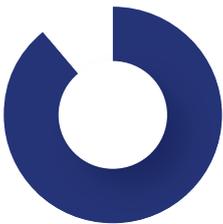
88%

Industrie & Bâtiment



92%

Création visuelle



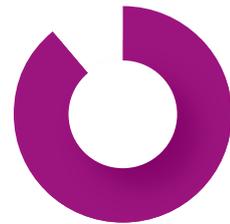
89%

Informatique & Bureautique



90%

Langues



89%

Moyenne générale

INDICE MOYEN DE SATISFACTION

En 2016, l'indice moyen de satisfaction de nos étudiants s'est élevé à 84% d'avis favorables en moyenne, en légère baisse par rapport à 2015 (87%), tout en restant au-dessus de la valeur minimale requise (80%).

Par secteur, le taux de satisfaction s'est décliné de la manière suivante :



Langues: 87%

Commerce & Management: 83%

Informatique & Bureautique: 83%

Création visuelle: 83%

Industrie & Bâtiment: 82%

INDICATEURS CLÉS DE L'IFAGE

PRESTATIONS PUBLIQUES : ADÉQUATION AUX BESOINS DE FORMATION

Taux d'écolage pris en charge : ce taux est calculé toutes prises en charge additionnées (employeur, Office cantonal de l'emploi, AI, Chèque annuel de formation, Service des bourses et prêts d'études, dispositif Qualifications+, bon FSEA) et la valeur cible est de minimum 33%. Le résultat s'est élevé à 40%, ce qui est satisfaisant.

Nombre de périodes de cours par an : la valeur cible inscrite dans notre Contrat de prestations avec le Canton de Genève était de 62'423 et la valeur atteinte s'est élevée à 79'539 périodes.

Pourcentage de titres certifiants : ce pourcentage exprime le taux de titres officiels délivrés sur le total des titres délivrés par l'ifage. La cible à atteindre est de minimum 50% et le résultat s'est élevé à 69% en 2016, soit un peu moins qu'en 2015 (74%), en raison de la non-ouverture de plusieurs formations délivrant des certifications internationalement reconnues.

PÉDAGOGIE : RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Taux de présence : la valeur cible à atteindre est de 80%, minimum exigé pour recevoir un document (titre, attestation). Le taux de présence observé dépasse largement les 80% car l'ifage délivre effectivement ses titres ou attestations, sauf en cas d'abandon (voir ci-dessous).

Taux d'abandon : il doit être de moins de 20% et s'est élevé à 8% en 2016 (9% en 2015). Le taux d'abandon est toujours suivi de près par nos responsables pédagogiques. Il ne suscite pas d'inquiétude, étant largement au-dessous de la valeur limite. Nous veillons autant que possible à améliorer l'accessibilité de nos formations - donc à prévenir les abandons pour surcharge de travail - en les modularisant et en validant les acquis des participants.

Taux de satisfaction : la valeur à atteindre pour cet indicateur est de minimum 80%. Le résultat pour 2016 a été de 84% (87% en 2015), au-dessus de la valeur cible ; nous restons cependant très attentifs à son évolution, en légère baisse. Les réclamations de nos étudiants font l'objet d'une analyse et d'une réponse systématiques, suivies de mesures correctives immédiates et / ou d'amélioration à moyen terme.

Taux de réussite : la valeur cible est de 80% en moyenne et la valeur réelle s'est élevée à 89% en 2016 (86% en 2015), soit un excellent résultat.

Taux d'employabilité : il s'agit là d'un nouvel indicateur dont la première cible interne a été fixée à 80% ; or le résultat - mesuré sur la base d'une enquête auprès des lauréats de nos formations de 6 à 12 mois après l'obtention du titre - a été de 63%. L'expérience de l'enquête et des remarques reçues nous indiquent que la valeur visée de 80% de taux d'employabilité est trop élevée, compte tenu des facteurs externes à la formation intervenant dans le recrutement ou la progression professionnels. Par conséquent, une cible plus réaliste de 67% a été décidée pour 2017.

ACTIVITÉS & FAITS MARQUANTS

DE L'ANNÉE 2016

Le produit phare de l'année 2016 du secteur Informatique & Bureautique aura été la bureautique sur mesure. En effet, nous sommes passés de la phase de lancement du projet à sa pleine exploitation. Pour rappel, la bureautique sur mesure à l'ifage, c'est de l'e-learning en classe avec un formateur. Le cours se déroule dans une salle informatique, avec un ordinateur à disposition et un software d'autoformation. Chaque participant-e suit, à son rythme, un parcours individualisé: il - elle assiste aux parcours qui se déroulent sur l'ordinateur, effectue les exercices relatifs aux leçons suivies ainsi que des exercices récapitulatifs de fin de module. Un-e formateur-trice expérimenté-e et diplômé-e anime le cours et répond aux questions de chaque participant-e. De nos jours, 2 actifs sur 3 sont utilisateurs de logiciels bureautiques (Excel, Powerpoint, Word...). Dans le monde, ce sont plus de 500 millions d'individus qui travaillent au quotidien avec ces outils. Les compétences bureautiques - facteur clé d'employabilité et d'efficacité professionnelle - sont difficilement mesurables et rarement mesurées dans l'environnement professionnel. Dans le domaine des formations techniques, nous sommes passés à Windows 10, Windows server 2016 et Cisco 2016. Une évolution dans la lignée de ce qui se fait au niveau des produits «constructeurs».

Comment répondre aux défis du secteur bancaire et financier? Formation et perfectionnement constituent une démarche indispensable pour intégrer les nouvelles règles et se préparer aux changements à venir. Ce fut le thème de la conférence qui s'est tenue en novembre 2016. Les étudiants de la filière banque et finance ont ainsi pu débattre sur ce sujet et échanger avec des professionnels du domaine.

Le travail de modularisation de l'AFP de praticien a vu le jour en mécanique avec option CNC, une première en Suisse sous cette forme, avec le soutien de l'OFPC et de l'ORTRA Swissmem (Swissmem associe l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux). Une première volée de candidats en recherche d'emploi, recrutés conjointement par l'OCE et Manpower, a bénéficié avec succès de cette action de formation. La collaboration du SEFRI, avec l'appui de Swissmem, a été nécessaire pour valider ce programme accéléré sur six mois. Le soutien des entreprises de la place a été déterminant pour permettre aux participants d'accéder à l'expérience pratique indispensable à ce cursus. Ce projet est une belle représentation d'intelligence collective.

L'année 2016 a été couronnée de succès pour le secteur des Langues grâce à nos journées portes ouvertes. Formateurs, responsables pédagogiques et responsables secteurs se sont entièrement investis pour faire de ces deux jours un réel succès. Animation de mini-cours, préparation aux examens et ateliers à orientation professionnelle étaient organisés afin que l'apprenant puisse s'exercer dans différents domaines. Evalang a été mis en place afin de remplacer Bulats. Développé par le Centre International d'Études Pédagogiques, ce test a pour but d'évaluer les compétences en français. Depuis sa mise en place, il rencontre un réel succès et le nombre d'inscription ne cesse de s'accroître.

ACTIVITÉS & FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016

En outre, des tests d'évaluation online ont été créés par la filière « espagnol ». Une démarche innovante qui rencontre un réel succès du fait de sa simplicité et qui est accessible n'importe où. La multiplication des TICS dans les cours d'espagnol démontre que l'ifage se veut à la pointe de l'innovation. La filière « allemand » a, quant à elle, connu une année de stabilisation en matière d'innovation après les nombreux changements mis en place l'année passée. Le cours « allemand pour futurs enseignants » et les cours « B2 » sont les produits phares de la filière. Cette courbe ascendante est étroitement liée au nouveau règlement imposé par le DIP pour les futurs enseignants. La filière « anglais » s'est orientée vers les entreprises en lançant des formations professionnelles. Une offre de e-learning/blended learning ainsi que des cours téléphoniques ont été spécialement créés pour répondre à une demande accrue des responsables de formation des entreprises. Des ateliers professionnels ont été lancés pour permettre aux collaborateurs d'être plus performants dans leur métier. Pour les langues du monde (grec, japonais, italien, portugais, russe, arabe, chinois et langue des signes), des cours d'initiation ont été développés afin de préparer les apprenants à un voyage touristique. En outre, un nouveau laboratoire de langues a été mis en place en milieu d'année pour une utilisation optimale dès la rentrée académique. Un espace moderne et spacieux avec un outil performant reflète bien notre capacité à innover.

Genève, centre économique de la Suisse romande, domicile de nombreuses organisations internationales offre une orientation européenne au Salon RH Suisse, en particulier vers les pays francophones. L'ifage, partenaire de l'association Reform, était l'un des 150 exposants de ce salon annuel. Il offre une plateforme spécialisée idéale pour les responsables du personnel. Ils peuvent ainsi trouver des solutions en matière de services et produits novateurs dans le secteur des ressources humaines. En plus de son stand, l'ifage a pu mettre en avant son offre de formation avec une conférence portant sur le nouveau Brevet fédéral en ressources humaines option C (Placement privé et location de services).

Les filières de technicien ES du secteur Industrie & Bâtiment ont démarré leur mutation afin de coller aux nouvelles directives du SEFRI et aux nouvelles réalités du terrain. En raison du changement de population visée, dans cette transition, deux spécialités se dessinent : la planification et la conduite de travaux. Depuis 2015, chaque année, nous ouvrons une nouvelle volée, ce qui signifie que la demande dans ce domaine est bien réelle. Un travail similaire sera entrepris pour la section génie climatique qui ouvre tous les 2 ans. Nous devrions rapidement inverser la tendance eu égard aux normes en vigueur, visant à l'optimisation de l'énergie consommée.

C'est au prestigieux Bâtiment des Forces Motrices, situé idéalement au cœur de la ville, que l'ifage a accueilli ses entreprises clientes lors de la manifestation « Journée Open des décideurs ». Partenaire officiel depuis 2014, cette manifestation est l'opportunité de développer des affaires en un lieu centralisé. Créant et renforçant les contacts entre les entreprises de tous les secteurs d'activité, les PME favorisent ainsi le développement de l'économie régionale.

ACTIVITÉS & FAITS MARQUANTS

DE L'ANNÉE 2016

En 2016, les formations en bureautique ont mené de manière adéquate aux examens internationaux de l'ECDL, MOS et TOSA. Quelques mots maintenant sur le TOSA: il s'agit d'un standard d'évaluation et de certification des compétences informatiques en bureautique (Excel, Word, Powerpoint et Outlook) et en langage de programmation (HTML5). Ce dispositif est utilisé par plus de 800 écoles et entreprises et est maintenant proposé à l'ifage en complément des cours de bureautique. Implémenté pendant l'année 2016, ce nouveau centre d'examen donne la possibilité de mesurer ses compétences et de les faire valider par un certificat international. Si le public cible est clairement celui de l'entreprise, nous avons eu des participants privés qui nous ont vanté les mérites de cette nouvelle certification qui devrait prendre son essor en 2017. L'ifage a organisé une journée portes ouvertes permettant aux Genevois de participer à des ateliers ou « cours découverte », d'évaluer leur niveau de langue ou de bureautique (test TOSA), de découvrir nos locaux et nos installations, de rencontrer nos responsables des différentes filières de formation. C'est ainsi que plus de 330 personnes ont assisté gratuitement à nos ateliers en septembre dernier. Tous les participants ont bénéficié d'un bon de réduction pour s'inscrire à l'un de nos cours. Cet événement de proximité a permis de faire découvrir et redécouvrir l'ifage, mais aussi de renforcer la notoriété de l'ifage comme partenaire de la formation professionnelle et continue sur le territoire genevois.

La filière CFC employé-e de commerce a migré ses cours en janvier 2016 selon les nouvelles exigences de l'ORFO 2012 et a terminé avec l'ORFO 2003 en juin 2016. Les cours ont ainsi été remodelés dans leur intégralité et c'est tout le dispositif modulaire qui a été revu afin d'adopter ce nouveau profil de qualification.

Le grand pôle « électricité » se matérialise d'année en année. Les formations continues post-CFC en installations électriques se maintiennent et sont plébiscitées par les entreprises, grâce au rapprochement des ORTRAs AIEG et UGIE via le CIEG, et se développent au gré des besoins. En 2015 et 2016, nous avons formé des chargés d'affaires et des chefs de chantier. Par ailleurs, la formation supérieure poursuit sa progression jusqu'au diplôme fédéral d'installateur électricien, et cela chaque année. En partenariat avec l'OFPC, l'ifage anime des ateliers de présentations des métiers à la Cité des métiers du Grand Genève. En 2016, l'ifage a réalisé pas moins de 9 ateliers portant, entre autres, sur les métiers de la programmation, de l'usinage, du secrétariat, de la comptabilité ou bien de l'horlogerie. Ces ateliers sont gratuits et sans inscription <http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Cite-des-metiers-du-Grand-Geneve/Agenda>

Les professionnels de la création visuelle sont présents dans des parcours très variés et très ouverts. Parmi les métiers possibles : graphiste mais aussi designer ainsi que directeur artistique qui gère une équipe de graphistes. Packaging, graphisme, typographie, illustration, webdesign pour des supports « print » ou numérique, les applications sont nombreuses et variées et la formation continue primordiale ! Les cours de dessin, animés par une formatrice chevronnée, Anne-Marie Millet, passionnée par son art et adulée de ses apprenant-e-s ont de nouveau fait le plein cette année.

ACTIVITÉS & FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016

Ses réalisations nous ont enchantés toute l'année ainsi que les participant-e-s aux journées portes ouvertes de septembre 2016 où son immense talent a pu être partagé par le plus grand nombre. Les cours de dessin permettent aux personnes motivées qui ne maîtrisent pas encore les bases d'acquies les prérequis pour suivre nos formations. Dans le domaine de l'infographie, de plus en plus d'entreprises ont incité certains de leurs employés à se former sur la Suite Adobe afin qu'ils puissent acquies une autonomie concernant la gestion et la création de fichiers simples (flyers, images destinées à la publication sur leur réseaux sociaux par exemple) pour améliorer la communication de leur entreprise.

La collaboration avec les SIG, dans le cadre du programme Eco21, s'intensifie au travers de la multiplication des sessions de formation destinées aux professionnels du secteur avec pour point de mire les économies d'énergie, dans le respect de la stratégie de transition énergétique imposée par le Conseil fédéral (plan 2050).

Dans le domaine du web, le nouveau certificat de concepteur et gestionnaire Web, associant compétences techniques, créatrices et rédactionnelles a trouvé un bon écho dès son lancement. Encore une formation dans l'air du temps et conforme à notre ADN de développeurs de dispositifs de formation continue en totale adéquation avec un monde qui bouge.

Depuis le début du mois de juin 2016, un nouvel espace d'accueil a été conçu, plus agréable, plus lumineux. Ce dernier a permis de repenser la superficie de l'espace et le mobilier, mais aussi les contenus présentés. Ce nouvel aménagement a été réalisé avec des matériaux modernes et un design actuel afin de s'inscrire dans un langage architectural identique à celui du reste de nos rénovations. Les apprenants peuvent profiter d'un espace étudiant pour une pause, et travailler en petits groupes dans un cadre convivial aux couleurs de l'ifage. Deux événements marquants de l'été 2016 furent, d'une part, l'inauguration du nouveau restaurant d'application « La Parenthèse Gourmande », exploitée par notre partenaire l'ORIF. Depuis son ouverture, nos étudiants, formateurs, collaborateurs et habitants du quartier peuvent profiter d'une petite restauration proposant des produits du terroir de notre région dans un espace convivial. D'autre part, le Bal des Augustins, organisé par nos jeunes talents (apprenti(e)s stagiaires) connaissant un succès grandissant année après année, est l'occasion de célébrer en juin la fin des cours et formations de l'ifage.

Pour la première fois depuis la reconnaissance de nos formations par la CPIH (Convention patronale de l'industrie horlogère suisse), trois classes de préparation au CFC de termineurs en habillage horloger (polissage) et d'horlogers de production ont été ouvertes en 2015 et 2016. La formation de design horloger a connu un bel essor avec plusieurs formations proposées sur l'année en coopération avec le secteur Industrie et Bâtiment. Un bel exemple d'association de divers talents et compétences au service de nos apprenants.

ACTIVITÉS & FAITS MARQUANTS

DE L'ANNÉE 2016

L'année 2015-2016 marque également le début du développement de la montre école et du mouvement école pour le secteur Industrie et Bâtiment. A partir de cette réalisation sous forme de maquette numérique, les formations dans les 3 métiers fondamentaux (horlogerie, polissage et usinage) entreront en jeu afin de faire produire par les étudiants les premières pièces qui deviendront des kits pour le module terminal en horlogerie. L'étudiant partira avec la montre qu'il aura assemblée, huilée, réglée et contrôlée.

Toutes ces innovations permettent d'être en adéquation avec le marché actuel et d'avoir une pédagogie liée à l'évolution des techniques d'apprentissage. Notre détermination à satisfaire le besoin de nos apprenants et des entreprises demeure notre priorité !



QUALITÉ & FORMATION

NOS FORMATEURS

La qualification de nos formateurs repose sur deux piliers : l'expertise dans le domaine d'enseignement et les compétences en formation des adultes. Le graphique ci-dessous montre la progression régulière du nombre de nos formateurs certifiés en formation des adultes, ainsi que de l'effectif de nos collaborateurs (responsables et formateurs) ayant obtenu le Brevet fédéral de formateur-trice d'adultes (BFFA) ou un Diplôme de niveau supérieur.

COMITÉ QUALITÉ

Le comité qualité de l'ifage a mené notamment les actions suivantes en 2016 :

Audits qualité internes

- Réalisation d'un audit interne sur le travail dans les nouveaux espaces ouverts des bureaux aux Augustins, ayant donné lieu à des recommandations de bonnes pratiques et à des propositions d'amélioration de l'aménagement.
- Réalisation d'un audit interne sur la sécurité dans des contextes à risques - notamment au sein des ateliers de formation du secteur Industrie & Bâtiment, nécessitant l'utilisation de machines et de produits dangereux. Cet audit a permis d'élaborer de nombreuses recommandations et propositions d'amélioration, relatives à la coordina-

tion de la sécurité, à la sécurisation des locaux, à la formation continue des acteurs concernés ainsi qu'au référencement et au suivi des observations effectuées.

Recertification ISO 9001, Version 2015

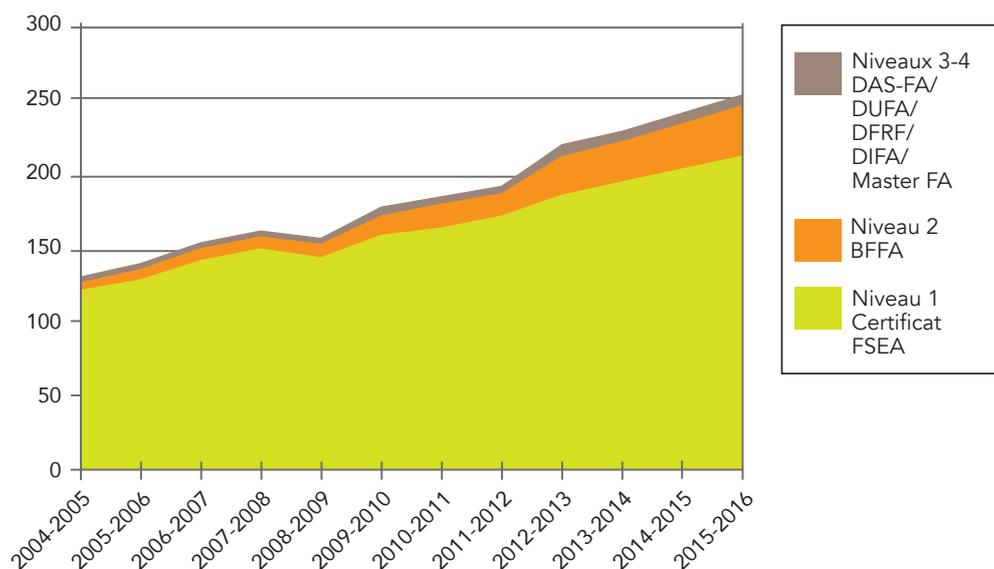
- Le comité qualité s'est activement investi dans le processus de recertification ISO 9001 de l'ifage, valable du 2 mai 2016 au 1er mai 2019. Ce processus, mené selon la nouvelle version 2015 de la norme ISO 9001, a nécessité la résolution de non-conformités mineures et de recommandations qui ont mobilisé le comité qualité sur l'ensemble de l'année 2016.

Prix qualité de l'ifage

- Le Prix Qualité 2015 a été remis à l'équipe des formations RH de l'ifage pour le développement de la filière et le taux de réussite obtenus en 2015 : Mmes Jarmila Castelli, responsable pédagogique, Maria D'Addona et Cyrille-Aurélia de Rham, gestionnaires de formation.

Formation continue

- Les membres du comité qualité se sont formés à la version 2015 de la norme ISO 9001.



Ce graphique inclut aussi bien les départs de collaborateurs que l'obtention des titres, ce qui explique des fluctuations parfois à la baisse, comme en 2008-2009. En ce qui concerne la période 2015-2016, la progression globale a été de 2.9% pour les formateurs certifiés et de 10% pour les responsables et formateurs avec Brevet fédéral.

BILAN SOCIAL

Reconnaissance des années de service

L'ifage a célébré cette année les années de service de 32 membres de son personnel administratif et enseignant et leur a offert une prime en remerciement de leur investissement. Un collaborateur a atteint 40 ans de service, deux 30 ans, sept 20 ans et vingt-deux 10 ans de service.

Procédure étatique de recrutement

A la suite de la mise en place d'un processus de recrutement qui implique une collaboration systématique avec l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) afin de favoriser le retour en emploi des chômeurs, nous avons recruté 5 collaborateurs administratifs en recherche d'emploi et 7 apprentis-stagiaires MPC sur 15 et 3 enseignants sur 31 qui étaient au chômage. Il est toujours plus difficile de trouver les compétences recherchées dans l'enseignement que pour des postes administratifs au chômage. Pour rappel, depuis novembre 2015 l'ifage pratique la procédure étatique de recrutement.

Formation du personnel

Développement professionnel

La formation continue de nos collaborateurs est au centre de nos valeurs. De part la gratuité des formations offertes au personnel administratif et le crédit de formation dont bénéficient les formateurs, 91 formations ont été suivies cette année par notre personnel.

A la suite de la création du Comité Santé et Sécurité et la mise en place d'un planning de formation sur la Santé et le Bien-être au travail pour les collaborateurs administratifs, un certain nombre de formations ont été proposées aux collaborateurs, dont notamment un cours sur la communication non violente, une conférence sur la gestion du stress et des ateliers sur la nutrition sur le thème suivant : « Comment manger rapidement et de façon saine sur son lieu de travail ? ».

Au 31 décembre 2016, les dépenses totales en formations internes et externes se montaient à CHF 218'905.-, ce qui représente 1,63% de la masse salariale.

Jeunes talents

En 2016, l'ifage poursuit sa vocation d'entreprise en accueillant 7 apprentis, 4 stagiaires de maturité professionnelle, 3 stagiaires universitaires en formation d'adultes, et 3 jeunes dans le cadre de leur formation scolaire, soit 3 jeunes en formation de plus que l'année précédente. Tous ces jeunes sont encadrés par des répondants professionnels, 5 sur 6 ont suivi la formation de responsable formation auprès de l'OFPC. Ceci pour garantir au sein de chaque secteur et service d'activité un suivi de qualité afin de les mener à la réussite de leur formation.

Jobs d'été

Dans la perspective de faire découvrir aux enfants de nos collaborateurs des domaines d'activités variés et de leur permettre d'acquérir une connaissance du monde professionnel, des jobs d'été d'une durée d'une à deux semaines leur ont été proposés dans les différents secteurs et services qu'abrite notre institution. En juillet et en août 2016, 10 jeunes ont ainsi pu en bénéficier.

Bien-être et qualité de vie au travail

Tout au long de l'année, le service des Ressources Humaines a convié ses collaborateurs administratifs et formateurs à plusieurs événements afin de leur permettre d'échanger et de se réunir dans une ambiance conviviale.

Enregistrement du temps de travail

Pour être en adéquation avec la demande de l'OCIRT, l'ifage a mis en place une nouvelle gestion de l'enregistrement du temps de travail.

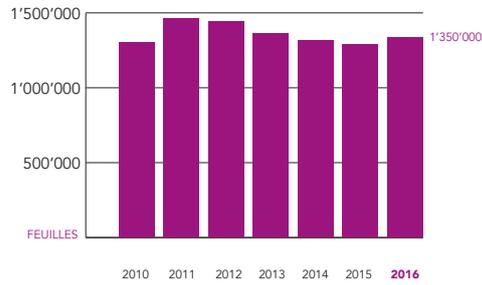
Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des collaborateurs en 2016. Cette enquête a pu faire remonter des points forts de l'Institution ainsi que des points d'attention. Des mesures ont été prises telles que la mise en place de séances mensuelles entre les collaborateurs et leur responsable de service, ainsi que des échanges afin de permettre la transmission des informations issues des séances du comité de direction aux collaborateurs. La communication interne est ainsi plus transparente.

Il en est aussi ressorti le besoin d'analyser plus en profondeur les postes de réceptionniste et gestionnaire de cours.

ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT



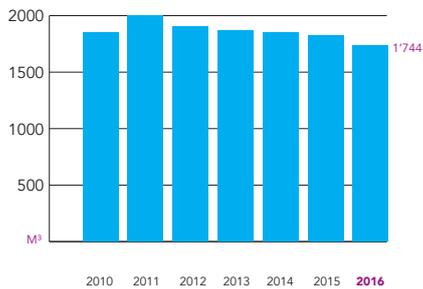
Papier

La consommation de papier a légèrement augmenté en 2016. Des efforts doivent encore être effectués pour imprimer systématiquement recto-verso, procéder à des tests avant des tirages en grande quantité et se diriger vers une plus grande virtualisation des supports, que ce soit à travers la plateforme d'apprentissage en ligne ou la gestion électronique des documents administratifs.



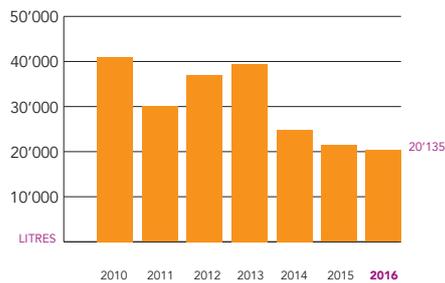
Electricité

Notre consommation a augmenté de 8.51 % de 2015 à 2016. L'ifage doit continuer au quotidien ses efforts en faveur de la politique d'investissement engagée dans les économies d'électricité: remplacement des luminaires, détecteurs de mouvements, sensibilisation des collaborateurs.



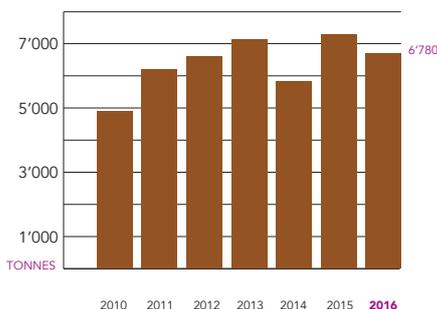
Eau

La consommation d'eau a baissé de 1.2 % entre 2015 et 2016. Nous espérons que ce résultat reflète une tendance durable acquise grâce aux mesures mises en œuvre (débits limités, mélangeurs plus efficaces, etc.).



Mazout

La consommation de mazout a légèrement diminué de 3.66 %. Cette baisse est due à un hiver 2015-2016 particulièrement doux.



Déchets

Le tri du maximum de déchets se poursuit sans relâche: papier, carton, PET, piles, ampoules, tubes fluorescents, bois, verre, ferraille, aluminium, peintures, cartouches de toner, matériel informatique et électronique, déchets organiques. Les déchets collectés en 2016 représentent 6'780 kg en 2016. Cette baisse de 6.86 % par rapport à 2015 est expliquée par le fait que les ouvriers ont emporté systématiquement leurs déchets lors des travaux du rez-de chaussée et du 1er étage.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

ACTIF	2016		2015	
Actif circulant				
Liquidités		611'031		919'482
Débiteurs écolage	3'725'590		4'348'760	
Du croire	-125'000		-105'000	
Débiteurs autres	161'374		209	
Débiteurs sociaux et avances salaires	23'181	3'839'277	11'929	4'261'944
Stock livres et mazout	146'293		124'996	
Stock de matériel	711'230	857'523	752'760	877'756
Compte de régularisation actif		601'315		612'989
		5'909'146		6'672'172
Actif immobilisé				
Immobilisations	9'799'633		9'456'195	
Fonds d'amortissement	-6'972'616	2'827'016	-6'344'118	3'112'077
Garantie loyers		58'611		58'611
		2'885'628		3'170'688
TOTAL DE L'ACTIF		8'794'774		9'842'860
PASSIF				
Capitaux étrangers à courts terme				
Fournisseurs	1'117'649		990'965	
Créanciers écolage	761'700		761'700	
Emprunt et dette bancaire (ATF)	104'800		104'800	
Autres créanciers	114'073		5'309	
Créanciers sociaux	38'422		47'993	
Salaires et honoraires à payer	20'616		358'020	
Écolage enregistré d'avance	4'500'850	6'658'111	4'157'617	6'426'405
Subventions à restituer		0		0
Compte de régularisation passif		306'853		250'235
		6'964'963		6'676'640
Capitaux étrangers à long terme				
Emprunt à des tiers	34'400		39'200	
Dette bancaire (ATF)	50'000		150'000	
		84'400		189'200
Fonds affectés				
Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	396'681		460'558	
Fonds affecté Pont-Rouge (don privé)	715'329		792'586	
		1'112'009		1'253'144
Fonds propres				
Capital de dotation	1'100'000		1'100'000	
Fonds propres complémentaires	405'492		405'492	
Part de subvention non dépensée définitivement acquise selon l'article 13.5 du contrat des prestations	-872'090		218'384	
		633'402		1'723'876
		8'794'774		9'842'860

COMPTE D'EXPLOITATION

POUR L'EXERCICE 2016

Produits d'exploitation	Réel 2016	Réel 2015
Écolage	14'309'350	14'356'123
Autres produits d'exploitation	562'496	612'771
Subvention fédérale cantonale	2'227'140	2'249'638
Subvention FFPC	630'000	630'000
Autres subventions	0	162'741
Total des produits d'exploitation	17'729'186	18'011'273
Charges d'exploitation		
Salaires et honoraires personnel enseignant	7'306'375	7'397'249
Charges sociales personnel enseignant	760'547	917'949
Salaires personnel pédagogique	776'768	774'223
Charges sociales personnel pédagogique	142'658	119'932
Salaires honoraires personnel administratif	3'727'847	3'376'958
Charges sociales personnel administratif	677'510	532'330
Formation du personnel	218'905	215'926
Autres frais de personnel	134'596	126'807
Frais de cours	866'932	911'002
Frais de locaux	1'893'493	1'879'217
Maintenance informatique	529'419	434'682
Frais des installations véhicules	17'835	9'404
Matériel et frais de bureau	292'911	300'182
Frais de communication et de ports	174'524	180'547
Frais généraux	168'665	96'952
Frais fonctionnement conseil et bureau	25'126	22'741
Publicité	329'181	271'897
Amortissements	750'659	752'717
Pertes sur débiteurs et exonérations	7'118	5'163
Dotations aux provisions	48'000	0
Total des charges d'exploitation	18'849'071	18'325'877
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1'119'885	-314'604
Produits financiers	63	167
Frais financiers	-52'681	-47'837
RÉSULTAT FINANCIER	-52'618	-47'670
Produits hors exploitation	6'443	2'514
Produits exceptionnels	7'778	3'574
Produits des exercices antérieurs	178'810	226'335
Dons et legs	0	0
Variation des fonds affectés	201'135	195'145
Charges exceptionnelles	-34'615	-34'034
Charges des exercices antérieurs	-277'522	-40'293
Autres résultats	82'028	353'240
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION	-1'090'475	-9'034
Subvention non dépensées à restituer à l'échéance du contrat de prestations	0	0
Attribution à / dissolution de la part de subvention non dépensée	1'090'475	9'034
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION	0	0

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION (CASH-FLOW OPÉRATIONNEL)	2016	2015
Bénéfice / perte	-1'090'475	-9'034
+/- Amortissements/Réévaluation de l'actif immobilisé	750'659	752'717
+/- Pertes sur dépréciations d'actifs/suppression de dépréciation d'actifs	0	0
+/- Augmentation/diminution de provisions sans incidence sur les liquidités	0	0
+/- Autres charges/autres produits sans incidence sur les liquidités	-201'135	-299'944
+/- Perte/bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	0	0
+/- Diminution/augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	422'667	-272'270
+/- Diminution/augmentation des stocks	20'233	-88'269
+/- Diminution/augmentation des autres créances et comptes de régularisation d'actifs	11'674	-282'024
+/- Augmentation/diminution des dettes résultant de livraisons et de prestations	231'706	220'363
+/- Augmentation/diminution des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs	56'618	648
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation (cash-flow opérationnel)	201'948	22'188
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-465'599	-480'750
+ Cession d'immobilisations corporelles	0	0
- Acquisition d'immobilisations financières	0	-15
+ Cession d'immobilisations financières	0	0
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	0
+ Cession d'immobilisations incorporelles	0	0
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-465'599	-480'765
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
+ Paiements provenant d'augmentations de capital	0	0
+ Paiement d'un don	60'000	0
+ Versements pour de nouveaux emprunts	0	0
- Remboursements d'emprunts	0	0
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à court terme	0	104'800
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à long terme	-104'800	189'200
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité de financement	-44'800	294'000
Solde des flux de trésorerie	-308'451	-164'578
Liquidités en début d'exercice	919'482	1'084'060
Solde des flux de trésorerie	-308'451	-164'578
LIQUIDITÉS EN FIN D'EXERCICE	611'031	919'482

TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES

	FONDS AFFECTÉS		FONDS PROPRES			
	Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	Fonds affecté Pont-Rouge (don privé)	Capital de dotation	Fonds propres complémentaires	Résultat de l'exercice	Part de subvention non dépensée
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	460'558	792'586	1'100'000	405'492	0	218'384
Attribution aux Fonds propres compl. Pont-Rouge				0	0	
Utilisation annuelle	-63'877					
Constitution du Fonds affecté Pont-Rouge		60'000			0	
Utilisation annuelle		-137'257				
Résultat de l'exercice 2016 avant restitution					-1'090'475	
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat*					0	
Part de subvention non dépensée*					1'090'475	-1'090'475
Solde au 31 décembre 2016	396'681	715'329	1'100'000	405'492	0	-872'090
Total des fonds		1'112'009				633'402

* selon modalités fixées par l'article 13 du contrat de prestations

EXTRAIT DE L'ANNEXE AUX COMPTES

ACTIVITÉ DE LA FONDATION ET CONTRAT DE PRESTATIONS

La Fondation pour la formation des adultes, ifage, est une fondation de droit privé régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse et ses propres statuts.

Le but de l'ifage est d'enseigner les matières nécessaires ou utiles à l'exercice d'une profession dans les divers secteurs de l'activité économique et d'organiser des actions de transferts de connaissances et de compétences.

L'ifage est certifiée ISO 9001: 2008 et eduQua depuis 2002. Ces 2 certifications ont été renouvelées respectivement en 2016 et 2014.

Le contrat de prestations 2016-2019 entre la République et canton de Genève et l'ifage a été signé le 9 mai 2016 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

C'est ce dernier qui définit précisément les modalités de calculs et de versements des subventions cantonales pour les exercices 2016 à 2019.

La subvention cantonale fixée par le contrat de prestations pour l'exercice 2016 se monte à CHF 2'227'140.-

Par ailleurs, l'article 13 du contrat prévoit la restitution à l'Etat de Genève de 11 % du solde bénéficiaire. A contrario l'ifage assume ses éventuelles pertes reportées.

Le Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) verse un montant de CHF 630'000 selon courrier du 14 juin 2011. Le montant de la subvention 2016 a été confirmé le 7 avril 2017.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes (Swiss GAAP RPC et la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des comptes) de manière à donner un aperçu aussi sûr que possible du patrimoine, des finances et du résultat.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes:

Comptabilisation des recettes

Les revenus découlant des écolages sont enregistrés dans les produits d'exploitation au fur et

à mesure que les cours sous-jacents sont consommés. Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues.

Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison de la marchandises ou la prestation de service ont eu lieu.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION

Fondation pour la formation des adultes (ifage), Genève.

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation pour la formation des adultes (ifage), comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital, l'annexe et le tableau des immobilisations et amortissements pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre,

une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des états financiers, à la loi suisse, aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC.

Autres points

Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Il figure dans un document qui n'est pas annexé à notre rapport. Les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organisation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 du CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 25 avril 2017

SCF REVISION SA



Christophe Fischer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Bonaguro
Expert-réviseur agréé

RAPPORT D'ÉVALUATION 2016

RAPPEL DU BUT DE LA SUBVENTION ET DES MISSIONS DE L'INSTITUT SUBVENTIONNÉ

Le but de la subvention accordée à l'ifage est de renforcer l'offre de formation qualifiante et certifiante pour les adultes ainsi que de permettre à l'ifage de proposer des tarifs d'écolages attractifs.

La mission de l'ifage est de contribuer à construire le meilleur parcours de formation professionnelle en s'engageant à dispenser des cours dans les domaines suivants: langues, informatique et bureautique, commerce et management, industrie et bâtiment, création visuelle, Brevet fédéral de formateur d'adultes BFFA. Dans plusieurs filières de ces domaines, des formations certifiantes débouchent sur des titres reconnus sur les plans international, fédéral, cantonal ou professionnel.

Mention du contrat: Contrat de prestations 2016-2019 entre la République et canton de Genève et l'ifage, Fondation pour la formation des adultes.

Durée du contrat: 4 ans | Période évaluée: du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

1. Offrir des possibilités de formation continue pour le plus grand nombre de professions et pour différents niveaux de connaissance

Indicateur: **Nombre de périodes de cours**

	Année 2016	Année 2015
"Valeur cible"	62'423	63'054
"Résultat réel"	79'539	81'102

Commentaire(s): La valeur cible a été largement atteinte en 2016.

2. Maintenir une certification pour les formations supérieures

Indicateur: **Nombre de titres certifiants sur nombre de titres global**

	Année 2016	Année 2015
"Valeur cible"	50 %	50 %
"Résultat réel"	69 %	74 %

Commentaire(s): La valeur cible a été une nouvelle fois atteinte, un peu moins largement qu'en 2015 en raison de la non-ouverture de quelques formations certifiantes internationales.

3. Corrélation entre le contenu des cours et les exigences des associations professionnelles

Indicateur: **Taux de réussite pour les formations certifiantes**

	Année 2016	Année 2015
"Valeur cible"	80 %	80 %
"Résultat réel"	89 %	86 %

Commentaire(s): Le taux de réussite final (y compris pour les répétants) dans les formations est toujours excellent.

RAPPORT D'ÉVALUATION 2016

4. Adaptation du calendrier de cours aux différents publics

Indicateur: **Taux d'abandon**

	Année 2016	Année 2015
"Valeur cible"	< 20 %	< 20 %
"Résultat réel"	8 %	9 %

Commentaire(s): Le taux d'abandon est toujours suivi de près par les responsables pédagogiques. Il ne suscite pas d'inquiétude, étant largement au-dessous de la valeur limite. Nous veillons autant que possible à améliorer l'accessibilité de nos formations - donc à prévenir les abandons pour surcharge de travail - en les modularisant et en validant les acquis des participants.

5. Adéquation entre les besoins des usagers et le contenu des cours

Indicateur: **Taux de satisfaction**

	Année 2016	Année 2015
"Valeur cible"	80 %	80 %
"Résultat réel"	84 %	87 %

Commentaire(s): Le taux d'étudiants satisfaits de nos cours et formations reste au-dessus de la valeur cible ; nous restons cependant très attentifs à son évolution, en légère baisse. Les réclamations de nos clients font l'objet d'une analyse et d'une réponse systématiques, suivies de mesures correctives immédiates et/ou d'amélioration à moyen terme.

6. Adéquation entre les besoins des étudiant-e-s et la formation proposée

Indicateur: **Taux de présence**

	Année 2016	Année 2015
"Valeur cible"	80 %	80 %
"Résultat réel"	> 80 %	> 80 %

Commentaire(s): Le taux de présence moyen est toujours supérieur à 80%. Les permanences et entretiens de conseil et d'orientation, systématiques dans le cas des formations certifiantes et fortement recommandés pour les autres cours, permettent de s'assurer du bon choix de la prestation. D'autre part, dans les cours de langues et de bureautique en particulier, les prérequis sont à nouveau vérifiés lors du premier cours, où une réorientation est encore possible.

REMERCIEMENTS

Si l'ifage ne cesse de poursuivre son développement, c'est sans nul doute grâce à la confiance que lui témoignent chaque année ses 10'000 étudiant(e)s. Nous tenons à leur faire part de notre plus grande gratitude et leur garantissons le maintien de l'excellence pédagogique au centre de nos démarches pour les années à venir. Nous remercions également les entreprises et institutions qui, chaque année, nous confient leurs collaborateurs-trices en vue de leur développement professionnel, ainsi que tous nos partenaires qui nous offrent leur précieuse collaboration. Pour finir, notre reconnaissance va à l'ensemble de nos collaborateurs-trices et formateurs-trices, sans qui l'ifage, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'existerait pas.

CERTIFICATIONS



ISO 9001: 2015

PARTENAIRES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue



IMPRESSUM

Réalisation & graphisme : ifage

© Photographies : Nicolas Aune, Shutterstock, Brice Berger, Etat de Genève-photo Magali Girardin, Carmelo Azzarello «Studio Regard», Olivier Vogelsang.

SOMMAIRE